

Arrondissement de Grasse

**COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION  
SOPHIA ANTIPOLIS**

Siège social:  
Hôtel de Ville  
Cours Massena - CS 82205  
06605 ANTIBES CEDEX

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU BUREAU  
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
SOPHIA ANTIPOLIS**

**Séance du 24 janvier 2022**

Effectif légal	Présents	Procurations + Absents
<b>25</b>	<b>22</b>	<b>3</b>

N° de la séance : 10

Objet de la délibération : Direction de la  
Commande Publique - Acquisition  
d'objets promotionnels pour le compte  
de la CASA - Attribution de l'accord cadre

 Original ▪ Expédition certifiée conforme à l'original Pour le Président, Le Directeur Général des Services  Stéphane PINTRE
---

N° Enregistrement : BC.2022.010

Date de la convocation :  
**Le 18/01/2022**

**Certifié exécutoire compte tenu**

de l'affichage  
en date du **02 FEV. 2022**

de la réception s/Préfecture  
en date du **02 FEV. 2022**

Pour le Président,  
La Responsable de Service



Corinne SAINTE

L'an deux mil vingt-deux et le 24 janvier à 10h00, le Bureau Communautaire de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, régulièrement convoqué conformément aux dispositions des articles L. 5211-1, L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Espaces du Fort carré - avenue du 11 novembre à Antibes, sous la présidence de Monsieur Jean LEONETTI, Président de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, Maire d'Antibes Juan Les Pins.

**PRESENTS :**

Jean LEONETTI, Kevin LUCIANO, Lionnel LUCA, Joseph CESARO, Jean-Pierre DERMIT, Michel ROSSI, Gérald LOMBARDO, Frédéric POMA, Emmanuel DELMOTTE, Jean-Pierre CAMILLA, François WYSZKOWSKI, Thierry OCCELLI, Jean-Pierre MASCARELLI, Eric MELE, Gilbert TAULANE, Gilbert HUGUES, Marc MALFATTO, Dominique TRABAUD, Jean-Paul ARNAUD, Georges TOSSAN, René TRASTOUR, Alexis ARGENTI

**ABSENTS :**

Jean-Bernard MION, Sophie NASICA, Richard THIERY

**Monsieur TAULANE,**

Les services de la communauté d'agglomération ont lancé une consultation passée par appel d'offres ouvert en application des dispositions du code de la commande publique en vue de la passation d'un accord cadre ayant pour objet : « l'acquisition d'objets promotionnels ».

Cette consultation aboutira à 1 accord-cadre mono attributaire à bons de commande avec un montant minimum annuel de 10 000 € HT et un montant maximum annuel de 90 000 € HT passé pour une période d'un an à compter de sa notification, il sera reconductible tacitement trois fois, par même période, pour une durée maximale de quatre ans.

A la suite des différentes étapes de la procédure, la CAO réunie le 17 janvier a décidé d'attribuer l'accord cadre à la société VENDREDI 13 SARL pour son offre conforme et complète, intéressante pour la collectivité.

En conséquence, il est proposé au Bureau Communautaire d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer les pièces qui constituent l'accord-cadre avec le candidat déclaré attributaire.

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE, OUI L'EXPOSE DU VICE-PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE, AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer les pièces qui constituent l'accord-cadre avec le candidat déclaré attributaire.

AINSI FAIT ET DELIBERE  
A ANTIBES LE 24 janvier 2022  
Suivent les signatures  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

  
Jean LEONETTI

**AR réceptionné - Imprimer**

Date de l'acte : 24/01/2022  
Numéro : BC\_2022\_010  
Nature : DE - Deliberations  
Objet : Acquisition d'objets promotionnels pour le compte de la CASA - Attribution de l'accord cadre  
Matière : 1.1 - Marchés publics

**Interlocuteur**

Nom : CHALIER Vanessa

**Suivi des transactions****Accusé d'envoi**

Identifiant : 6dEBgZe

**Accusé de réception préfecture**

Date de réception : 02/02/2022  
Identifiant : 006-240600585-20220124-BC\_2022\_010-DE

**Acte reçu**

Date : 24/01/2022  
Numéro interne : BC\_2022\_010  
Code nature : 1  
Code matière 1 : 1  
Code matière 2 : 1  
Objet : Acquisition d'objets promotionnels pour le compte de la CASA - Attribution de l'accord cadre  
Classification utilisée : 29/08/2019  
Document : 99\_DE-006-240600585-20220124-BC\_2022\_010-DE-1-1\_1.PDF

**Annexes**

Nombre : 0

N